

DECLARATION : SORTIE PAROISSIALE PELERINAGE (rayer la mention inutile)

3 mois pour la France et 6 mois pour l'étranger avant la date du départ

Le présent document est établi entre Le Service Diocésain des Pèlerinages de Cahors 134 rue Frédéric Suisse 46000 CAHORS immatriculée au « registre des opérateurs de voyages et de séjours » sous le numéro IM046130001 et représenté par Mme Françoise Rouquié Directrice du service des Pèlerinages.

Et :

Porteur de projet : _____ (Paroisse/ mouvement/service/ association)

Adresse : _____ Commune & code postal: _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Portable : _____

Représenté par : _____ En qualité de : _____

(ci-après le « Porteur de Projet »)

Il a pour objectif de permettre la mise en place des assurances relatives à un pèlerinage ou voyage pastoral (ci-après le « Projet »).

1. Les éléments prévisionnels

Destination et étapes principales : _____

Dates début : _____ fin : _____

Effectif payant : _____ Gratuit : _____

Présence de mineur sans représentant de l'autorité parentale : OUI / NON

Le Porteur de Projet atteste, si nécessaire, avoir toutes les autorisations et attestations requises.

Date de dépôt des éléments constitutifs pour rédiger le descriptif du Pèlerinage : _____

2. Equipe Projet

Compléter et adapter le tableau et les dénominations à la situation.

	Référent projet	Responsable administratif	Animation	Transport	Hébergement
Nom/Prénom	CF Porteur de projet ci-dessus				
Adresse					
Mail					
Téléphone					

3. Programme

Décrire et communiquer toutes informations permettant de comprendre les modalités de transport, d'hébergement, restauration et d'animation.

- Inclure le programme prévisionnel (cela peut être en annexe)
- Le programme définitif est à transmettre dans sa version définitive **10 jours** avant la date du départ.
- Ce programme définitif est celui sur la base duquel le Service diocésain de Pèlerinages et Voyages Pastoraux engage les responsabilités du diocèse. **Toutes modifications (ajout d'activités, modifications des moyens mobilisés,) engagent celles du porteur de projet.**

4. Liste des participants

Cette liste peut être mise en annexe.

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Adresse mail	Age	Fonction dans le groupe

5. Cotation & facturation

Le porteur de projet doit compléter les éléments chiffrés ci-dessous

Le porteur de projet est responsable du solde : négatif, il doit le combler ; positif, il lui est acquis.

Détail des charges	Hébergement (cout en €/pers)	€
	Location de salle (si pertinent)	€
	Animation diverse (si pertinent)	€
	Transport (si pertinent)	€
	Assurance et frais SDP ⁽¹⁾	€

Total des Charges

soit XXX € XX

⁽¹⁾ Les frais de fonctionnement du Service sont calculés comme suit :

- Si le projet est pour des adultes : 1€ par personne
- Si le projet est pour des mineurs : 0.5 € par jeune ; aucun frais pour les accompagnateurs et animateurs
- Remboursement de l'assurance contractée pour le projet, sur la base de la facture reçue (information transmise par SPD à réception du dossier)

Une facture correspondant aux frais d'utilisation du service et assurances est établie par le Service diocésain des pèlerinages.

Les pèlerins devront établir leur chèque obligatoirement à l'ordre de : Association diocésaine des pèlerinages Cahors.

6. Accord et signatures

Le porteur de Projet reconnaît

- voir pris connaissance des conditions de validation du projet, telle que décrites dans la « **Note de présentation** » (accessible sur le site service des pèlerinages)
- Il s'engage à les respecter et à communiquer tous les éléments requis par le SDP

Le Directeur des Pèlerinages acte le Projet décrit ci-dessus.

- Sur la base des informations ci-dessus, et sous réserve de l'application par le porteur de projet de la « **Note de présentation** » des Pèlerinages, il émet un avis favorable à la validation du projet.
- L'ensemble des personnes inscrites dans le présent projet (et annexe, le cas échéant) sont couvertes par les assurances.

Envoyer à Service des pèlerinages 134, rue Frederic Suisse 46000 CAHORS ou par mail

pelerinages@diocesedecahors.fr

Fait à Cahors en 2 exemplaires originaux le

La directrice service des Pèlerinages

Le porteur de Projet

Françoise Rouquié

